Prise de parole en public : pas de fond sans la forme !

Metz - le lundi 14 décembre 2026 de 9h00 à 17h00

Durée de la session : 7 heures (1 journée)
Domaine de formation : ELU0405 – Formation généraliste « communication »
Prérequis : Aucun prérequis
Public : Élus.

Dans la vie publique locale, la parole de l'élu joue un rôle déterminant pour porter une vision, expliquer une décision et convaincre les citoyens. Pourtant, un message pertinent peut perdre toute sa force si la forme n'est pas maîtrisée : la voix, la posture, le regard et la gestuelle contribuent autant que les mots à l'impact d'une prise de parole.

Cette formation permet aux élus de développer leur aisance et leur présence pour rendre leur discours plus clair, plus vivant et plus convaincant. Grâce à l'expérience de Fabienne Égal, ancienne animatrice de télévision, les participants découvrent les techniques utilisées par les professionnels de l'image et de la scène. Une formation dynamique pour gagner en confiance et renforcer l'impact de ses interventions publiques.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- **Prendre la parole en public : convaincre son auditoire en captant et en maintenant l'attention des participants.**
- **Maîtriser son langage non verbal.**
- **Se réapproprier son naturel.**
- **Mieux communiquer.**
- **Contrôler ses émotions pour éviter qu'elles ne parasitent son message.**
- **Renforcer la cohérence entre le contenu du discours et son expression orale.**
- **Utiliser les techniques de respiration, de diction et de posture pour améliorer son aisance.**
- **Exprimer un message avec clarté et conviction, quel que soit le format de la prise de parole.**

Le programme :

1 – Gérer son « capital image » :

- Identifier ses atouts et ses axes de progrès.
- Se réapproprier son naturel.
- Développer confiance en soi et authenticité.

2 – Adopter une posture adaptée à chaque situation :

- Renforcer ses qualités d'écoute.
- Décoder le message de son interlocuteur.
- Anticiper questions et objections.
- Contrôler ses états et ses émotions.

3 – Créer l'empathie et séduire l'auditoire.

4 – Maîtriser respiration et gestuelle.

5 – Optimiser la transmission du message :

- Structurer le discours : plan, mots clefs, ponctuation phonétique.
- Recourir aux modes participatif et illustratif.
- Choisir un niveau de langue adéquat.

6 – S'assurer en toutes circonstances sans se laisser déstabiliser :

- Utiliser des techniques de tremplin (improvisation).
- Savoir désamorcer les conflits.

7 – Optimiser la communication :

- Choisir des supports techniques efficaces (paperboard, PowerPoint, micro, lumière, téléprompteur…) en fonction du temps imparti.

Les points forts de la formation :

- Transmission d'une solide expérience professionnelle et des bonnes pratiques : une formatrice qui a été animatrice de télévision en direct pendant 20 ans.
- Les techniques des professionnels de l'image et de la scène : voix, posture, regard, gestuelle.
- Une formation dynamique, fondée sur des exercices pratiques et des mises en situation.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en présentiel.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation avec vidéoprojection
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances et des mises en situation.
- Évaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois.

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formatrice : Madame Fabienne ÉGAL



- Ancienne animatrice de télévision, pendant 20 ans en direct.
- Coach bilingue et formatrice à l'international (Afrique, Angleterre), elle accompagne dirigeants, cadres supérieurs et responsables politiques dans l'amélioration de leurs prestations publiques et télévisuelles.

Financement et coût : (Tarif éxonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en présentiel – Deux options de financement :

- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).
- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : https://www.formationdeseluslocaux.fr

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour le mercredi 14 octobre 2026

FORMATIONDES ELUSLOCAUX.FR

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Prise de parole en public : pas de fond sans la forme !

Lieu : Metz
Durée : 1 journée soit 7 heures
Date : lundi 14 décembre 2026 de 9h00 à 17h00
Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépots) : 400 € TTC
Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC
Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :
Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez à la page d'inscription de la formation en cliquant sur le lien ci-dessous. ***« Attention, pour respecter les conditions de rétractation fixées dans les conditions générales de vente de moncompteformation, vous devez vous inscrire 11 jours ouvrés avant la date de cette formation » : soit avant le vendredi 27 novembre 2026***
 Après vous être connecté sur moncompteformation.gouv.fr, cliquez sur le lien ci-dessous ou copiez-collez-le dans votre navigateur, ou flashez le QR code :
 https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0405-FE0201/88982928900012_ELU0405-FE0213
 - *Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : cliquez-ici*
 - *Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: cliquez-ici*
 - *Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : cliquez-ici*

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Prise de parole en public : pas de fond sans la forme !**
Date de la session : **lundi 14 décembre 2026**
Lieu de la session : **Metz**
Adresse de la formation *Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .*
L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification)
Hôtel Mercure Metz Centre – 29 place Saint-Thiébault – 57000 METZ

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame☐ Monsieur☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire☐ Maire Adjoint☐ Conseiller (e) Municipal(e)☐ de votre commune
Président☐ V. Président(e)☐ Conseiller(e)☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental☐ Conseiller régional☐ Agent de la collectivité☐ Autre☐

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :
Adresse :
Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :
Madame☐ Monsieur☐ Nom : Prénom :
Fonction : *(Maire – Président)*
Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)
Madame☐ Monsieur☐ Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui☐ non☐